



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims – Champagne-Ardenne

Demande n° S3LI120001148

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

Les mentions Administration économique et sociale (AES) se caractérisent par une formation pluridisciplinaire en sciences sociales. La licence mention AES de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) a été créée en 1990 à Reims et Troyes. Justifiée historiquement par l'existence d'un « diplôme d'études universitaires générales » (DEUG) Administration économique et sociale, cette licence a évolué de manière continue.

Elle constitue aujourd'hui l'une des cinq mentions de licences proposées dans le domaine Droit, économie, gestion de l'URCA, à côté des mentions Droit, Administration publique, Economie-Gestion, et Sciences Sanitaires et Sociales.

L'objectif de cette licence, par rapport aux autres mentions du domaine, est de former des étudiants disposant d'une formation pluridisciplinaire (économie, gestion, droit, sciences sociales), assurant leur polyvalence pour une insertion ultérieure dans le tissu économique local (petites et moyennes entreprises (PME), collectivités locales).

Elle s'adresse principalement aux bacheliers ES, L, S, STT, et se décline en quatre parcours à partir du semestre 6 (S6) : Administration générale et territoriale, Préparation aux concours de l'enseignement, Administration, expertise et évaluation, et Administration et gestion des entreprises.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	341
Nombre d'inscrits en L2	170
Nombre d'inscrits en L3	194
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	27 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation)

- Appréciation globale :

Le dossier présenté est de bonne facture, globalement bien renseigné, mais il manque certaines données chiffrées importantes, ce qui n'est pas très logique au vu des efforts réalisés.

Concernant le projet pédagogique, le positionnement de la mention est clair et bien analysé dans l'environnement socio-économique. Les débouchés sont clairement indiqués et cohérents. Néanmoins, il n'est pas toujours évident que cette formation pluridisciplinaire trouve sa place, car elle se situe entre une licence de Droit et une licence Économie-gestion.

Globalement les enseignements sont en rapport avec les objectifs. On peut apprécier une progressivité de la spécialisation, même si douze crédits européens (CE) uniquement sont consacrés à la spécialisation lors du semestre 6 (S6).

La répartition cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD) est équilibrée, de même que la charge de travail entre les semestres. La pédagogie a recours aux Technologies de l'information et la communication pour l'enseignement (TICE) (bureau virtuel, vidéoprojecteurs...).

On notera que la licence n'est pas ouverte à la formation continue. Les situations de handicap sont prises en compte, sous contrôle des services médicaux de l'Université (tiers temps, mise à disposition d'ordinateurs portables, etc.).

Chaque semestre comporte seize heures de langues, mais la certification en anglais n'est pas mentionnée. Un enseignement en informatique est prévu chaque semestre entre le semestre 2 (S2) et le semestre 5 (S5), et les étudiants bénéficient d'une préparation à la Certification informatique et Internet (C2i).

L'évaluation des étudiants est assez largement axée sur le contrôle continu (six CE portent exclusivement sur de l'évaluation terminale). Au terme de chaque semestre les enseignements sont évalués par les étudiants, UE par UE. Le conseil de perfectionnement des études recense annuellement les suggestions des étudiants afin d'améliorer le dispositif.

Les étudiants bénéficient de plusieurs dispositifs d'aide à la réussite (enseignant référent, UE de méthodologie du travail universitaire, tutorat).

La poursuite d'études en master est clairement mentionnée et apparaît comme le premier des trois débouchés « naturels » de la licence : master AES, master Sciences sociales, masters à dominante administration, masters à dominante économie, masters à dominante gestion, masters à dominante droit.

Les étudiants ont la possibilité de réaliser un semestre ou deux à l'étranger, en troisième année (L3) ; néanmoins, la mobilité internationale est faible.

L'équipe pédagogique est diversifiée ; les responsabilités sont claires.

- Points forts :

- Le positionnement de la mention dans l'environnement socio-économique est clair et bien analysé.
- Le contenu de la formation est cohérent par rapport aux objectifs.
- L'autoévaluation est bien utilisée.
- Le dispositif d'aide à la réussite est bien conçu (enseignant référent, tutorat).
- Les étudiants bénéficient d'une aide à l'élaboration de leur projet professionnel.
- Les responsables de la mention participent à de très nombreuses actions vers les lycéens.

- Points faibles :

- Des statistiques importantes, comme le taux de réussite ou le devenir des étudiants manquent dans le dossier.
- La prise en compte des compétences transversales n'apparaît pas de manière suffisamment explicite dans le dossier.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La présentation de la mention gagnerait en précision si plusieurs données statistiques importantes étaient communiquées (abandon en L1, pourcentage de réussite, pourcentage d'étudiants entrant en 3^{ème} année (L3) venant d'une autre licence que la seconde année correspondante (L2)).

Il serait également important à l'avenir de donner des informations sur le devenir des étudiants et d'intégrer dans la présentation de la licence le questionnaire utilisé pour l'évaluation des enseignements par les étudiants.

La mise en place d'une certification en langue serait un atout supplémentaire pour cette mention de licence.

Une réflexion concernant le nombre de parcours en L3 serait vraisemblablement pertinente compte tenu du fait que le parcours Préparation aux métiers de l'enseignement n'a pas été ouvert en 2009/2010.

Il serait également souhaitable de donner plus de poids à la spécialisation en S6 au lieu d'accorder davantage de crédits européens.

Enfin, la mobilité internationale gagnerait à être davantage encouragée.